



LES CONSEQUENCES DES ACTIVITES ECONOMIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

THÈME 2 :

LEÇON 3 : L'IMPÔT ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE IVOIRIEN

SITUATION D'APPRENTISSAGE

Tes camarades et toi de la classe de 5^{ème}, de passage devant les bureaux direction régionale des impôts de votre localité apercevez une affiche sur laquelle il est écrit « Payez l'impôt, c'est développer ma région ». Désireux de comprendre le message de cette affiche, vous décidez de rencontrer votre professeur d'Histoire-Géographie pour définir l'impôt, distinguer les formes d'impôts et montrer l'importance de l'impôt dans l'aménagement du territoire ivoirien.

CONTENU DE LA LEÇON

INTRODUCTION

L'impôt est une somme d'argent que chaque citoyen verse à l'Etat pour contribuer au financement des dépenses publiques. Le citoyen qui paye son impôt est un contribuable.

Le service de l'Etat chargé du prélèvement des impôts en Côte d'Ivoire est la Direction Générale Des Impôts (DGI).

I- LES DIFFERENTES FORMES D'IMPOTS

Les différentes formes d'impôts sont l'impôt direct et l'impôt indirect.

1- L'impôt direct

L'impôt direct est l'impôt prélevé directement sur les revenus des personnes imposables. L'impôt direct est composé de :

- L'impôt sur le bénéfice réalisé par les entreprises ;
 - L'impôt sur le salaire des fonctionnaires et des travailleurs (IGR : Impôt Général sur le Revenu) ;
 - L'impôt foncier ;
 - La patente (sur une activité libérale lucrative) et la vignette (sur les engins à moteur)
- Les caisses de l'Etat qui reçoivent ces impôts sont le trésor et les centres d'impôt.

2- L'impôt indirect

L'impôt indirect est l'ensemble des taxes qui sont appliquées sur les produits et dont la charge incombe directement au consommateur. L'impôt indirect est composé de :

- La taxe sur la valeur ajoutée (TVA= Taxe sur Valeur Ajoutée) ;
- Les taxes sur les produits pétroliers (essence, gasoil, pétrole) ;
- Les taxes sur l'alcool, le tabac, le bois, les cartouches etc. ;

- Les droits d'Enregistrement et Timbre (DET)
- La Taxe sur les Opérateurs Bancaires (TOB).

ACTIVITE D'APPLICATION N°1

Mets une croix dans la case devant chaque affirmation selon qu'elle soit vraie ou fausse.

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1	L'impôt permet de financer les projets de développement du pays		
2	L'impôt n'est pas obligatoire pour tous les citoyens		
3	Le citoyen qui paie ses impôts est un contribuable		
4	L'impôt direct est l'impôt perçu directement sur les revenus des personnes imposables		
5	L'impôt indirect est une taxe appliquée sur les produits, la charge incombe directement au consommateur.		

II- LE ROLE DE L'IMPOT DANS L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES ACTIONS EN FAVEUR DU PAIEMENT DE L'IMPOT

L'aménagement du territoire est l'ensemble des réalisations sociales et économiques visant à corriger les inégalités régionales et à améliorer les conditions de vie des populations.

1- Les réalisations faites grâce au paiement de l'impôt

L'impôt est une ressource très importante pour le financement des actions de développement en Côte d'Ivoire et partout dans le monde. En effet, grâce à l'impôt, notre pays bénéficie de plusieurs réalisations :

- La construction de routes, marchés, dispensaires, écoles et établissements scolaires, hôpitaux etc. ;
- L'électrification des villes et des villages ;
- L'adduction en eau potable ;
- Le paiement des salaires des fonctionnaires et des travailleurs ;
- Les bourses d'études offertes aux élèves et aux étudiants ;
- Le maintien de l'ordre et de la sécurité dans le pays avec les services de la police, de la gendarmerie, de l'armée et de la justice.

2- La sensibilisation des populations au paiement de l'impôt

Pour aider l'Etat dans ses actions, l'on doit payer ses impôts. Je m'engage à sensibiliser mes amis et parents au bien-fondé du paiement de l'impôt.

Quelques slogans pour inciter la population au paiement de l'impôt :

- L'impôt, principale ressource financière de l'Etat ;
- Payer l'impôt, un devoir de solidarité ;
- Payer l'impôt est un devoir citoyen ;
- Payer l'impôt est un devoir civique ;
- L'impôt est obligatoire et s'impose à tout le monde ;

- Le bon citoyen est celui qui paie ses impôts ;

3- Les inconvénients du non-paiement de l'impôt

- Sans impôt, il n'y a pas de développement dans le pays ;
- Celui qui ne paye pas ses impôts est un mauvais citoyen ;
- Ne pas payer ses impôts, c'est être contre le développement du pays ;
- Celui qui ne paye pas ses impôts est passible de sanction (amende, prison).
- Celui qui ne paye pas ses impôts fait la promotion du chômage.
- Celui qui ne paye pas ses impôts ne pourra pas bénéficier de soins de santé appropriés

ACTIVITE D'APPLICATION 2

Consigne : A l'aide d'une règle, souligne les informations correctes.

1-L'impôt aide à réduire les inégalités régionales

2- L'Etat construit les routes et les écoles publiques grâce à la fortune du président et non à l'impôt

3-L'hydraulique villageoise et l'électrification de nos régions sont financées grâce à nos impôts

4-Le nouveau dispensaire de notre commune a été construit avec l'impôt que nous avons payé à l'Etat.

CONCLUSION

L'impôt est très important pour le développement du pays car il lui permet de faire plusieurs réalisations. Nous devons obligatoirement payer nos impôts et encourager les autres à payer les leurs.

SITUATION DEVALUATION

Elève en classe de 5^{ème}, tu as assisté à une altercation entre ton père et les agents des impôts, venus lui remettre sa facture d'impôt sur le loyer. Très en colère, ton père refuse de prendre la facture et a lancé aux agents : « C'est moi-même qui ai construit ma maison, alors pourquoi devrais-je payer un impôt à l'État ? Vous êtes tous des voleurs ». Un des agents lui a répondu : « Papa, ne nous insulte pas. Sache que l'impôt que tu paies sert à toute la population, y compris toi-même. Nous te laissons un moment de réflexion, mais nous reviendrons une prochaine fois ».

Consignes

- 1- Identifie le problème posé dans la situation.
- 2- Explique la phrase suivante du texte : « Sache que l'impôt que tu paies sert à toute la population, y compris toi-même ».
- 3- Sensibilise ton oncle sur les sanctions qu'il encourt s'il ne s'acquitte pas de son impôt sur le loyer.

EXERCICES

Activité d'application N° 1

Classe les types d'impôts suivants dans la case qui convient : IGR, TVA, Impôt sur le bénéfice industriel et commercial, Taxe intérieure sur les produits pétroliers.

Impôt direct	Impôt indirect

Activité d'application N° 2

Parmi les propositions suivantes, coche en face celles qui sont justes :

- 1- Les fonctionnaires ne payent pas d'impôt.
- 2- Mon quartier est électrifié grâce à l'impôt.
- 3- L'Etat construit des routes avec les impôts.
- 4- Les riches ne payent pas l'impôt.
- 5- Les salaires de tous les fonctionnaires sont payés grâce aux impôts.

Activité d'application N° 3

Range les mots ou groupes de mots liés aux impôts dans le tableau ci-dessous :

Payer ses impôts est un acte citoyen ; route dégradée ; construire les routes ; construire des écoles ; réhabiliter les hôpitaux ; électrifier un village ; absence d'adduction d'eau ; Je veux contribuer au développement de ma cité donc je paie mes impôts.

Avantages du paiement des impôts	Slogans pour le paiement des impôts	Inconvénient du non-paiement des impôts

Situation d'évaluation N° 1

Ouattara Noël, élève en classe de 5^{ème} 3 au Collège Moderne de Fronan interroge ses camarades de classe sur la justification de la somme de 100 Francs CFA . Yolande Koffi Massandjé l'informe qu'il s'agit de l'impôt que les voyageurs paient à l'Etat pour leur contribution aux dépenses publiques. L'Etat perçoit différentes formes d'impôt.

Consignes

- 1- Identifie la forme d'impôt que représente la somme de 100 Francs CFA perçue sur chaque ticket de voyage.
- 2- Explique les propos de Koffi Massandjé selon lesquels 'l'Etat perçoit différentes formes d'impôt.'
- 3- Montre l'importance de l'impôt dans l'aménagement du territoire de ta localité.

Situation d'Evaluation N° 2

Attendant un film de bande dessinée présentée par la RTI1 GUEI Rolande, élève en classe de 5^{ème} 4 au Lycée Moderne de Dabakala, regarde un spot publicitaire de la Direction Générale des Impôts appelant les populations aux paiements de leurs différents impôts. Le journaliste conclut son intervention en ces termes « pas d'impôt, pas de développement »

Consignes

- 1- Nomme l'action menée par la DGI auprès des populations
- 2- Explique la conclusion du journaliste dans la situation : « pas d'impôt, pas de développement »
- 3- Montre les conséquences du non-paiement d'impôt en Côte d'Ivoire

DOCUMENT 1

L'impôt peut être défini comme étant « une somme d'argent versée ou à verser au fond national par une personne (...), calculée selon son revenu annuel et employée pour le bien public ». Il existe en Côte d'Ivoire comme dans la plupart des pays du monde, deux catégories d'impôts : l'impôt direct et l'impôt indirect ou taxe indirecte.

L'impôt direct est celui perçu directement sur les revenus annuels des personnes imposables. Par exemple, sur le bénéfice réalisé dans l'entreprise, le bénéfice sur les loyers, le salaire etc.

On appelle impôts indirects les taxes qui sont appliquées sur les produits et dont la charge incombe au consommateur.

Les taxes indirectes comprennent : les taxes sur le chiffre d'affaire, c'est-à-dire taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et taxe sur la prestation des services (TPS) ; les intérêts sur les produits pétroliers. (...)

Source : BRIZOUA-BI (J) et ASUOHA (R)), Initiation au droit fiscal ivoirien, Abidjan, CEDA, 1979, p.10-12

DOCUMENT 2

L'impôt est un moyen par lequel chaque citoyen participe aux dépenses publiques. L'impôt permet aussi à l'Etat de construire les infrastructures telles que les routes, les écoles, les hôpitaux, d'assurer les traitements des fonctionnaires, les soldes des militaires (...). Par ailleurs, dans sa fonction économique et sociale, l'impôt permet à l'Etat d'orienter sa politique économique et d'assurer une redistribution des richesses notamment, par la mise à disposition des défavorisés des subventions, des bourses, de la sécurité sociale (...).

L'Etat ne peut donc disposer des moyens nécessaires à son bon fonctionnement que si l'impôt est accepté dans son principe par le contribuable.

Source : Fraternité matin, 2004, L'évènementiel, p.78